

EDITION NOVEMBRE 2024
BULLETIN MUNICIPAL
LE CLERICIEN



Commune de
Clérey





LE SOMMAIRE

page

4-5 EDITO - Le mot du Maire

6 Informations Mairie

7 Etat Civil

Civilités

9 Le saviez-vous ? Cueillette fruits et Entretien des trottoirs

10 Le SIEDMTO et les déchets alimentaires

11 Brûlage interdit

12 Entretien du cimetière

13 Les travaux à Clérey

14 Les concours des Maisons Fleuries et Décorées

15-20 Que s'est-il passé à l'école ?

Les associations

21 - la MAM - Pirouette et Galipette

22-23 - 1,2,3 Soleil

24-25 - Accueil périscolaire et de loisirs - La Farandole

26 - FOOT - L'ASC CLEREY-FRESNOY

27 - Harley Davidson Club Tricasses

28-29 - Le Comité des Festivités Clériciennes

31 - Ten&cie Country

31 - Les Doigts Agiles

33 - Association de pêche

35 - La Paroisse

35 - Le Mouvement Chrétien des Retraités

36 - Les Sapeurs Pompiers

38 - Green Art Clérey

Les brèves de l'année :

40 - La Fête des Voisins

41 - Le Tour de France

42 - La Randonnée Pédestre et le Débal'Maisons

43 - Les cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre 2024

44 - Le pain, une tradition française bien maîtrisée à Clérey

44 - La Hubert Linard

45 - 52 Extraits des comptes rendus de conseils

53 Info réunion Séniors à Lusigny

54 Numéros Utiles

55 Un petit Jeu ?



L'EDITO DU MAIRE

Chères Clériciennes, chers Clériciens,

Cette année 2024 fut riche en événements divers et projets d'aménagements pour le bien commun.

En effet, nous avons entrepris de nombreux projets pour la commune et ses habitants au cours de l'année.

Parmi ces derniers, un projet d'ampleur : l'aménagement de l'ancien centre de loisirs en annexe de la maison médicale pour y installer les infirmières et le cabinet de podologie. Nous poursuivons ce même projet avec l'aménagement de l'autre partie du bâtiment par l'installation de la Maison d'Assistance Maternelle (MAM), actuellement située dans l'appartement au dessus de la classe maternelle.

D'autre part, la commune a pu effectuer le changement de chaudière de l'école primaire par une PAC, ainsi que réaliser la réfection du couloir desservant les classes maternelles.

En ce qui concerne les travaux futurs, nous effectuerons des réparations sur les contreforts sud de notre église qui sont fortement dégradés ainsi que le réaménagement de l'appartement MAM pour le mettre en location.

Nous espérons également pouvoir remettre en état l'appartement qui se trouve au-dessus de la classe des CM1 afin de le mettre lui aussi en location. Enfin, nous envisageons une éventuelle réfection de la place de l'église qui commence à se dégrader, ainsi que le parking de la maison médicale.

Notre belle commune connaît malheureusement encore beaucoup d'incivilités (vols de fleurs, de panneaux de signalisation, dépôts divers notamment vers la benne à verres qui se trouve au passage à niveau, et devant certaines habitations...). Nous vous prions de respecter l'environnement ainsi que les aménagements et le travail fourni par nos équipes afin de pouvoir vous offrir un lieu de vie agréable durable.

Nous constatons également cette année une recrudescence de chiens en divagation, atteignant presque la trentaine d'animaux errants sur l'année 2024. Un chiffre que nous devons nous efforcer de faire baisser l'an prochain. En effet, bien que la commune ait une assistance avec la fourrière de Troyes Champagne Métropole (TCM), ce n'est pas avec plaisir que nous les sollicitons et n'est pas le rôle que nous devons assurer. Chaque propriétaire est responsable de ses animaux et se doit de veiller au bien-être de ceux-ci, ainsi que maîtriser leur comportement pour le bien de tous. Je vous demande donc également d'inscrire soit un numéro de téléphone ou une adresse sur leur collier afin de restituer rapidement les animaux perdus à leur propriétaire.



Comme vous le savez, la fin de 2024 est également synonyme d'une conjoncture difficile pour nos communes avec : la diminution de différentes ressources (taxe d'habitation, dotation de l'état notamment) le poids de nouvelles directives où l'État se désengage et s'appuie davantage sur nos villages. Quand bien même les finances de Cléry sont aujourd'hui saines et équilibrées, il nous faudra en cette nouvelle année redoubler de prudence quant aux dépenses, tout comme dans les années à venir.

Un petit mot sur le cimetière, nous ne pouvons à ce jour plus utiliser de désherbant comme auparavant suite à de nouvelles réglementations écologiques. Ainsi, les produits proposés sur le marché pour remplacer ces derniers manquent d'efficacité et représentent un coût très important que la commune ne peut malheureusement pas assumer. Nos employés passent beaucoup de temps à l'entretien pour garder le lieu en bon état, malgré l'insatisfaction de certains habitants. J'appelle donc aux Clériciens et Clériciennes volontaires de participer à une journée (ou plusieurs) de citoyenneté au printemps 2025, afin de nous apporter de l'aide dans l'entretien de ce lieu de recueillement. Pour cela veuillez vous faire connaître en mairie ou nous contacter pour convenir du moment propice pour intervenir.

Pour conclure positivement ce mot, je dirai que l'année 2024 fut merveilleuse, en raison de ses événements et rencontres, avec notamment le passage du Tour de France dans notre village (qui en appelle d'autres je l'espère) de festivals, feux d'artifices, vide-greniers, mais également par la réussite des projets sur nos infrastructures (scolaires ou associatives), l'arrivée prochaine de l'antenne 5G et le simple bonheur de vivre dans un village paisible et attractif.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et au plaisir d'entamer 2025 à vos côtés.

Jean-Pierre LÉCORCHÉ. Maire de Cléry



INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi : de 09h00 à 12h00
Jeudi : de 09h00 à 12h00
Vendredi : de 13h30 à 17h45



Le nouveau site internet de la commune de Clérey est en ligne sur **www.clerey.fr** vous y trouverez toutes les informations utiles, actualités, coordonnées, comptes rendus, les Clériciens, etc... N'hésitez pas à nous contacter si vous ne figurez pas sur les listes d'associations, entreprises ou commerçants.

Merci à Mathias GROSCLAUDE notre prestataire local pour la création de ce site internet.



Vous pouvez aussi retrouver toutes les infos sur facebook à la page : **L'Actu Clérey**

N'hésitez pas à nous ajouter en tant qu'ami.

Pour rappel, cette page n'est pas destinée à faire de la publicité pour les entreprises et commerces locaux. Nous mettons tout de même à jour les informations lorsque cela nous paraît important.

IMPORTANT :

Pour les parents et nouveaux habitants de Clérey dont les enfants sont nés en 2022 et domiciliés sur la commune après 2022, il vous est demandé de vous rapprocher de la directrice, Mme Mastrantuono Diane, dès maintenant pour la rentrée de septembre 2025.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents et aux jeunes mariés

24/01/2024 CHARPENTIER Marty
11/02/2024 SOMMER de LAUNAY Auguste
06/05/2024 CONSIGNY Liam
18/07/2024 JAILLANT BELINGUIER Kalya
22/08/2024 CORNIAU Emile



MARIAGES

29/06/2024 DUMONT Jérôme et BUONOMO Maylis
29/06/2024 PRÉVOST Sébastien et MAGALHAES Marylène
24/08/2024 ROBERT Jonathan et GUILLEMARD Amandine
28/09/2024 CHANTIER Grégoire et MANCHIN Sonia
05/10/2024 PERNET Mathieu et VAN DEN HEEDE Cécilia

DÉCÈS

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles.

29/11/2023 VAUGEOIS Thérèse née LERICHE
10/12/2023 PARISON Thésée
07/03/2024 PETIOT Jacky
24/03/2024 DORÉ Geneviève née CARRÉ
13/04/2024 THIRIET Marie-France
07/05/2024 LASNIER Jacqueline née LÉGLANTIER
28/05/2024 COFFINET Pierrette née LIÈVRE
02/08/2024 VIGNAUX Philippe
26/08/2024 VENANCY Jean



La mairie a la tristesse de vous faire part de la disparition brutale de Madame **Sophie BERTHOLLE** survenue le 17 octobre 2024. Sophie travaillait en tant qu'agente communale auprès de la mairie et du centre de loisirs où elle était très appréciée par ses collègues et les enfants. Nos pensées vont vers sa famille, ses proches particulièrement son mari et ses enfants.



BOULANGER - PÂTISSIER CHOCOLATIER

*Sophie et Martial
Champagne*

3, rue du Lac - 10390 CLEREY

☎ **03 25 46 00 25**



EIRL

BOUCHERAT
JULIEN

PAYSAGISTE

Création, entretien espaces verts, terrassement,
clôture, engazonnement

Tél: 06.74.02.64.16 - 10390 Clérey - Email: paysagiste.boucherat@outlook.fr

Crédit d'impôt de 50% pour l'entretien



LE SAVIEZ-VOUS ?



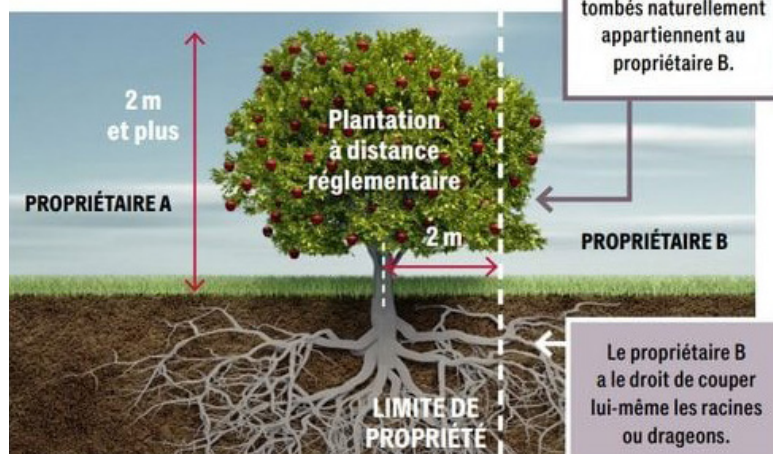
Ai-je le droit de cueillir les fruits qui dépassent d'une propriété ?

NON, la loi est claire

Selon l'article 673 du code civil, il est interdit de cueillir les fruits sur les branches d'un arbre ou d'un arbuste planté sur la propriété d'autrui. Donc même si les branches dépassent sur la rue ou sur votre jardin, par exemple par-dessus une clôture ou un mur mitoyen, vous n'avez pas le droit d'en cueillir les fruits.

En revanche, vous avez le droit de ramasser les fruits tombés au sol, que ce soit dans l'espace public (rue, parc) ou dans votre jardin.

Si la propriété n'est pas clôturée, vous n'avez pas le droit d'y pénétrer ni pour cueillir des fruits ni pour en ramasser. Ils appartiennent au propriétaire du terrain.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Rappel de l'arrêté Municipal du 23/11/2015

Rappel de l'article 1: Entretien général en limite des propriétés riveraines des voies publiques.

Les riverains sont tenus de balayer et entretenir les trottoirs et les caniveaux le long de leur propriété de façon régulière. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure des voies et espaces publics.

Lors de la chute des feuilles et des fleurs, les riverains sont, par ailleurs, tenus de balayer les feuilles mortes et les fleurs le long de leur propriété.

Les feuilles, les fleurs et de façon générale l'ensemble des résidus de balayage ne doivent pas être poussés à l'égout, les tampons de regards et les bouches d'égout devant demeurer libres.

**J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE**





Le SIEDMTO et LES DECHETS ALIMENTAIRES

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

Les réglementations et mesures visant à réduire les déchets à la source et à favoriser leur recyclage ou leur réutilisation sont de plus en plus présentes. Le SIEDMTO se doit d'être toujours dans l'anticipation et la recherche de solutions.

Chaque année, les habitants du territoire jettent dans leurs bacs de déchets non recyclables près de 164 kg/habitant de déchets dont 30% est constitué de « biodéchets » (déchets de cuisine).

C'est pourquoi, il a été lancé en 2022 une étude relative au tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires). Cette étude a permis de présenter 3 scénarios type dont 1 seul permettait, avec des moyens financiers raisonnables, d'atteindre les objectifs fixés à 2035 : la collecte en porte à porte des déchets alimentaires.

C'est ce service qui sera mis en oeuvre à partir du 1er janvier 2025 !



Comme nous l'ont précisé les agents du SIEDMTO, la collecte se fera dès janvier en porte à porte toutes les semaines. Les levées ne seront pour le moment pas plafonnées donc présentez le bac toutes les semaines. A noter que les bacs gris des ordures ménagères seront dorénavant collectés tous les 15 jours !

Pour les nouveaux arrivants ou les retardataires, merci de prendre contact avec le SIEDMTO pour vous munir des bacs nécessaires à la collecte des déchets.

par Téléphone : 03 25 41 08 03 ou Courriel : accueil@siedmto.fr

Du lundi au vendredi de : 08h00-12h00 / 13h30-16h30

* véhicule particulier diesel Euro 5



L'ENTRETIEN DU CIMETIERE



Certains d'entre vous s'interrogent sur l'entretien du cimetière.

Lors du conseil municipal du 10/10/2024, Monsieur le Maire a rappelé que l'arrêté paru au Journal Officiel du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction des produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie.

Depuis cette date, donc, **il n'est plus possible d'utiliser de pesticides dans les cimetières**. Le non-respect de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires est une infraction pénale.

Il est rappelé également que l'entretien du cimetière communal a nécessité plus de 200 heures de travail sur une année. Malgré tout, l'entretien du cimetière est souvent évoqué par les habitants.

Il est proposé de mettre en place en 2025 **un atelier participatif citoyen** ayant pour objet l'entretien des espaces communs du cimetière (et/ou les entretiens communaux divers).
>> Les personnes intéressées pour y participer sont invitées à prendre contact avec la mairie <<

RAPPEL: La municipalité est responsable de l'entretien des espaces verts (allées, voies d'accès ...)

En revanche, la concession est considérée comme une propriété privée. L'entretien des tombes, monuments funéraires et leurs pourtours incombent donc au concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession.



 03 10 95 23 16

Ma P'tite Boutique

Nathalie BERNARDI

1 Bld Daniel Traïni - 10260 Saint-Parres-Les-Vaudes
maptiteboutique10@gmail.com
<https://www.maptiteboutique10.fr/>



YOANN ZIANVENI
COACH SPORTIF

TOUS LES JEUDIS

19H-19H45
CARDIO HIIT

20H-21H
STEP

CLEREY
SALLE DES FÊTES



LES TRAVAUX à CLÉREY



Ecole maternelle

Dans la continuité des années précédentes, nous avons entrepris de nouveaux travaux à l'école maternelle. Pour que cela se déroule sans gêner les enfants et les enseignants, les travaux ont eu lieu au mois de juillet. Le couloir séparant les deux classes de l'école maternelle a été repeint ainsi que les escaliers montant à la maison des assistantes maternelles.

L'évier et la robinetterie de la classe des MS/GS ont été changés.

Ainsi, nos petits élèves ont pu démarrer cette nouvelle année scolaire dans de bonnes conditions.

Maison médicale

Cette année, nous avons refait la cour de la maison médicale et remodulé l'espace intérieur de façon à accueillir les deux nouveaux médecins généralistes.

Les cabinets de la podologue ainsi que celui des infirmières ont été transférés dans une annexe située dans l'ancien centre de loisirs. Ce bâtiment a été rénové et aménagé pour le plus grand confort des patients et des praticiens.

Mairie

La commune a étendu cette année son système de vidéosurveillance de façon à repérer les personnes malveillantes.

Autres travaux

Il a été installé de nouveaux miroirs urbains rue de la Noue du Moulin et au croisement de la rue de la Vallée de la Seine et de la rue Perdue. Nous espérons vivement que ces investissements perdureront dans le temps et ne seront pas dégradés ou volés.

Réalisation d'un avaloir rue de la Fontaine

La commune a procédé à la réalisation d'un avaloir rue de la Fontaine. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Tochtermann.



Institut Galatée

soins visage et corps, maquillage, solarium,
épilation, dépilation à la lumière pulsée,
beauté des mains et des pieds, cadeaux, ...

2 avenue de la Gare 10390 Clérey

Tel: 03 25 46 05 42





MAISONS DÉCORÉES - MAISONS FLEURIES

Concours des maisons décorées - hiver 2023

Toujours au rendez-vous les Clériciens qui apportent de la féerie à leur jardin, leur maison au moment des fêtes de fin d'année ! Le jury a recensé pas moins de 32 maisons décorées ce dernier hiver. La mairie en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui embellissent de ce fait les rues du village. Le jury a, comme à son habitude, établi un classement selon les critères suivants :

- Effet d'ensemble, harmonie entre illuminations et décorations,
- Originalité et créativité,
- Visibilité depuis la rue,
- Décorations de jour, non lumineuses.

Voici le résultat du concours des maisons décorées de décembre 2023 :

- 1re Mme DESMARIS 17,5 points
- 2es M. et Mme CHARPENTIER 17 points
- 3es M. et Mme POILVE 15,5 points
- 4 es M. et Mme BRUNEL 14,5 points
- 5 es ex-aequo M. et Mme CASTAGNEDE 14,5 points
M. FEY et Mme LASNE 14,5 points



Concours des maisons fleuries - été 2024

Juillet 2024, le concours des maisons fleuries devient le concours du plus beau jardin. En effet, la commission a changé de regard et a décidé d'élargir le concours à TOUS les jardins et donc à la mise en valeur de tous les types de plantations fleuries ou non, arbustes, arbres ...

Le classement a été établi suivant ces critères :

- Visibilité,
- Aspect général du jardin (propreté et entretien de la pelouse, des arbres ...),
- Ampleur et diversité des plantations (plantes et/ou fleurs annuelles, vivaces ...),
- Harmonie et équilibre des couleurs, des formes des plantes et des contenants,
- Originalité et créativité.

Voici le résultat du concours « Le plus beau jardin » juillet 2024 :

- 1ers M. et Mme OUDIN 19 points
- 2e Mme MADRASSI 18, 5 points
- 3es M. et Mme BERLOT 17,5 points
- 4es Mme BERNARDI et M. BAUJARD 17 points
- 5es M. et Mme POUJOL 16,5 points



Hors concours, dans la catégorie « le plus beau potager », la commission souhaite également mettre en avant le potager ruelle des Plantes original avec son tipi bien visible de la rue.

Pour les concours de 2023, la mairie a organisé une remise des prix sous forme de bons d'achat le 26 janvier 2024. Il en sera de même en janvier 2025 pour les concours de 2024.



QUE S'EST IL PASSÉ À L'ÉCOLE ?

Il n'y aurait pas assez de pages dans le Cléricien pour vous raconter et vous montrer en images tous les événements auxquels ont participé les élèves cette année 2024. En voici donc seulement un échantillon.

Pour les parents et nouveaux habitants de Clérey dont les enfants sont nés en 2022 et domiciliés sur la commune après 2022, il vous est demandé de vous rapprocher de la directrice, Mme Mastrantuono Diane, dès maintenant pour la rentrée de septembre 2025.

16 avril 2024

A l'école de Clérey/Fresnoy-le-Château, toutes les classes du CP au CM2 ont participé à une animation avec le SDEDA sur le tri des déchets ou sur le gaspillage alimentaire. En vue de la labellisation E3D, mais aussi et surtout pour que les enfants adoptent les bonnes habitudes à la maison et à l'école, l'animatrice Alexandra Marmillon est intervenue avec des diaporamas, des questionnements. Les enfants ont été mis en situation très concrètement. Ils sont repartis heureux avec une boîte à piles, le guide pratique du tri et une brochure retraçant l'histoire des déchets, le devenir de nos ordures ménagères et des recyclables.



Saint Patrick de la petite section au CM2



Toutes les classes de l'école de Clérey de la Petite Section au CM2 ont célébré la Saint-Patrick en ce mois de Mars. Des classes ont cuisiné de délicieux gâteaux arcs-en-ciel et trèfles, d'autres ont préparé des danses folks. Comptines en anglais, chansons et masques du Leprechaun, bricolage de mini chapeaux du personnage légendaire, crosswords, coloriages magiques, sans compter le bonheur de s'habiller tous avec du vert... Tout cela a fait de cette journée une belle fête !

31 Mai 2024 : Les Olympiades

Fin Mai, tous les élèves de l'école de Clérey Fresnoy le Château, du CP au CM2, ont participé à des Olympiades. Par équipe, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans diverses épreuves : courses en échasses, courses d'endurance, de vitesse, lancer de balles sur cible, lancer de javelots, d'anneaux, saut de haies et saut en longueur. Ils ont reçu en fin de journée une médaille bien méritée, ainsi que le livret « Au cœur des jeux » à l'intention de tous les élèves de l'école élémentaire et de leurs professeurs et qui est accompagné d'une pièce de collection de la monnaie de Paris. De quoi encourager des vocations !



15 avril 2024 avec le Capitaine Quentin-Charles

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Clérey Fresnoy le Château ont eu le bonheur de recevoir le capitaine Quentin-Charles de la BA 113 ce lundi 15 avril afin de préparer les commémorations du 8 mai prochain. La conférence a porté sur le Rafale, sur le métier, la tenue de pilote de chasse : le casque, la Mae West, le pantalon anti-G. Ils ont pu poser toutes leurs questions comme « Pourquoi avez-vous décidé de faire ce métier ? Comment faites-vous pour vous repérer dans l'espace, pour vous orienter ? Comment pouvez-vous avoir autant de puissance dans votre avion ? Quelle est la contenance du réservoir ? ». Une étape de plus dans le rêve s'est réalisée, quelques heures plus tard, quand le capitaine est passé au-dessus de l'école dans son avion de chasse accompagné de son navigateur. Un moment d'échange éblouissant qui a projeté à tous, des étoiles plein les yeux !



La classe des CP

Le concours « Chante le tri » 2eme place

Les enfants de la classe de CP, de Cathy Philippe, se sont vu remettre le deuxième prix pour le concours 2023/2024 « Chante le Tri ». Jean-Pierre Lécorché, maire, était présent. Isabelle Pécot, du département de l'Aube - gestion des collèges - et Alexandra Marmillon, animatrice au SDEDA, sont venues féliciter les écoliers et leurs encadrants pour le chant qu'ils ont composé, chanté et mimé, sur le thème du tri des déchets. Des cadeaux ont été offerts à chacun (taille-crayon, crayon de papier, une boîte de jeux de société... et des friandises), et pour toute la classe : une enceinte connectée. Le Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA), en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), organise ce concours pour sensibiliser ces futurs citoyens et éco-citoyens, aux bienfaits du tri et du recyclage, de la réduction des déchets, du gaspillage alimentaire, et du compostage. C'est une démarche pédagogique vers le développement durable.

Vous pouvez retrouver les trois chansons retenues sur le site du SDEDA:

<https://sdeda.fr/2024/06/felicitations-aux-heureux-gagnants-du-concours-chante-le-tri/>



Les élèves de CP ont travaillé sur la **classe d'autrefois** : le matériel, les punitions, les récompenses, les jeux en récréation... A cette occasion, ils sont allés visiter le musée de l'éducation à Troyes. Les élèves ont pu ainsi s'installer sur des pupitres pour écrire à la plume et ils ont même porté la blouse comme les écoliers d'autrefois !

Le lundi 8 avril 2024, c'était notre 100ème jour d'école. A cette occasion, les élèves de CP ont fait une journée spéciale «100» : 100 défis de maths, des lunettes 100 à décorer, des collections de 100 objets, écrire 100 mots sans faute ... et bien sûr un petit goûter avec 100 bouts de gâteaux et 100 bonbons !



La classe de CE2/CM1

Semaine du Goût

En cette année olympique, les jeunes sportifs de la classe de CE2-CM1 ont réalisé et dégusté des barres de céréales énergétiques (beurre, miel, céréales, raisins secs et pépites de chocolat pour la gourmandise). Les petits athlètes ont pu faire le plein d'énergie durant la pause goûter !



17/05/2024: IFSI de Troyes

Dans le cadre d'un partenariat avec des élèves de l'IFSI de Troyes (Institut de formation en soins infirmiers), une intervention sur le thème du respect du corps a été proposée au sein des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2. D'autres interventions ont été mises en place sur d'autres thèmes pour les élèves de maternelle et de CP. Des jeux pédagogiques ont été proposés aux élèves afin d'aborder ce sujet avec légèreté.

Les élèves de CE2-CM1 ont participé à un parcours d'orientation au Parc des Moulins. Ils étaient répartis en groupe et chaque groupe avait le plan du parc avec 15 bornes à repérer. Chaque borne correspondait à un lieu particulier ou un élément caractéristique du parc. Une façon de découvrir le site de manière ludique !

06/06/2024 : au Parc des Moulins





La classe des CE1 - CE2



22 Mars 2024: Visite du musée des Beaux-Arts

C'est avec bonheur que les CE1-CE2 de l'école de Clérey-Fresnoy-le-Château ont découvert les collections des Beaux-Arts de Troyes : ils ont reproduit quelques tableaux, fait des puzzles, observé des détails des œuvres et mémorisé de nombreuses informations. Ils savent maintenant reconnaître du Vasari, Fragonard, Jacques de Létin, François Girardon, Le Brun, Watteau...

Quelle chance d'avoir de telles merveilles proches de nous !



22 Mai 2024: Francophonie

Les CE1-CE2 de l'école de Clérey-Fresnoy le Château ont participé au concours de la Francophonie sur la Guadeloupe. Il s'agissait cette année de réaliser une bande-dessinée. Après avoir lu le conte Ti José et le bananier magique de PhiDel, après avoir découvert les magnifiques paysages et l'histoire de l'île, et s'être intéressés à la cuisine (semaine du goût en octobre), à la danse du Gwo Ka, s'être penchés sur qui est Daniel Maximin, certains se sont distingués par leurs productions. Tandis que Lise (CE1) et Ambre (CE2) étaient remarquées par leurs très jolis dessins, Julia (CE1) et Arthur (CE2) ont reçu un prix des mains de Jude Joseph, un conteur exceptionnel qui a enchanté tout le public, les grands comme les petits.

14 Mai 2024 : Festival du film court

Le festival du film court organisé par la Ligue de l'enseignement est aussi l'occasion pour les élèves de réaliser leur premier film. C'est le cas des CE1-CE2 de l'école de Clérey Fresnoy le Château, qui ont travaillé sur le corps humain grâce à un projet de correspondance avec les GS de Lusigny. Ils ont conçu de petites animations dessinées pour faire un petit documentaire.

Ils ont aussi présenté en vidéo l'album Le goéland qui fait Miaou de Jérôme Attal dans son intégralité, en récitant chacun une partie et en actionnant leurs petites marionnettes de papier sur un décor. La vidéo a été envoyée à l'auteur qui a félicité les enfants pour leur travail.

Quel honneur et quel bonheur d'avoir les mots encourageant d'un spécialiste de la littérature et de voir ses films dans un grand cinéma !





La classe des CM2

09 Avril 2024: Journée Handisport

Les élèves de l'école de Clérey Fresnoy le Château ont bénéficié d'une journée Handisport avec l'intervention du Comité Départemental Handisport de l'Aube. Ils ont pu pratiquer le curling, le basket fauteuil, la sarbacane, la boccia et le parcours non-voyant. A l'approche des jeux olympiques et paralympiques, cette découverte a été un précieux moment qui a apporté à tous, de nombreuses compétences, tant dans le domaine de l'Enseignement Moral et Civique que dans celui du sport.



Du 6 au 8 mai 2024 : Séjour kayak et tir à l'arc des CM2

Cette année la classe de CM2 est allée à la base nautique de Chappes pendant 3 jours avec son enseignante Mme Léger. Les élèves ont pu profiter d'un chalet très accueillant pour passer de bons moments de convivialité après les activités sportives : jouer au babyfoot, aux jeux de sociétés, discuter et même se déguiser !

Ils ont goûté aux joies de la vie en collectivité : mettre la table, la débarrasser et faire la vaisselle. Dormir tous ensemble (filles et garçons séparés). Les CM2 ont même eu la chance de faire griller des marshmallows le dernier soir.

Ils sont tous repartis fatigués mais pleins de souvenirs pour leur dernière année à l'école de Clérey.

Merci à l'association de parents d'élèves pour leur participation financière au séjour.

Merci surtout aux parents accompagnateurs Mme Drouilly et M. Grosclaude pour leur aide si précieuse du lever au coucher !





Les classes de Maternelles 2023/2024

Préparation des lettres et envoi des enveloppes au Père Noël



Préparatifs pour fêter la Saint Patrick avec tous les élèves de l'école



Olympiades organisées par les « grands élèves » du Lycée Charles Baltet de Saint Pouange



Répétitions sous le chapiteau installé dans le parc de Clérey pour le magnifique spectacle de cirque.





LA MAM PIROUETTE et GALIPETTE

Maison d'assistantes maternelles de Clérey

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ? Nous sommes 2 assistantes maternelles, Sandrine et Marie Jo, qui accueillons 8 enfants. Nous travaillons ensemble depuis 2010.

Si vous êtes intéressés, contactez nous au 03 51 53 50 25. Nous serons heureuses de vous rencontrer et de vous faire visiter nos locaux.



06.20.94.09.52



cakecomedybycaro@gmail.com

DIP-ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Installation Neuve • Rénovation
Automatisme • Dépannage

POUGEOLLES Didier

@ dipelec.sarl@gmail.com

☎ 06 52 63 35 85
09 73 62 17 30
📠 09 78 62 17 30

1 rue du moulin
10390 CLÉREY

ASSOCIATION DES ECOLES - 1, 2, 3 SOLEIL

L'association de parents d'élèves, **1,2,3 Soleil** propose chaque année des manifestations à Clérey et à Fresnoy-le-Château afin de financer, en partie, les projets scolaires mis en place par les enseignants de l'école élémentaire.

Durant l'année scolaire 2023-2024, les bénéfices ont permis de financer les projets suivants :

- Pour les CM1/CM2 : une participation à la classe verte qui s'est déroulée à Chappes.
- Pour l'ensemble de l'école : nous avons financé la moitié de la classe de cirque.

Pour ces activités, nous avons offert un chèque de 4956,01€ à l'école de CLEREY/FRESNOY.

Voici les manifestations qui ont été proposées par notre association courant 2023-2024 :

Soirée Beaujolais nouveau

Pour la première fois à Clérey, nous avons organisé une soirée beaujolais. L'ambiance était au rendez-vous.



La vente de chocolats

Pour la préparation de Noël, nous avons accompagné les enseignants autour de leur traditionnel marché de Noël en remettant les chocolats, les sapins et les boules de Noël autour d'un verre de vin chaud.

Notre vente de chocolats a de nouveau été une belle réussite. Les enfants se mobilisent pour en vendre le plus possible. Cela leur permet d'être le meilleur vendeur de leur classe et de recevoir un petit cadeau. Nous offrons également une gourmandise à tous les élèves pour les remercier de leur implication.

Les sapins de Noël

L'hiver dernier, les sapins étaient très grands, garnis et de belle qualité. Malgré cela, pour les prochaines fêtes de fin d'année nous testerons un nouveau fournisseur du fait de l'arrêt de l'ancien. Nous espérons que vous serez aussi nombreux et aussi ravis de cette nouvelle vente.

Pour la première année, nous avons vendu des boules de Noël personnalisées pour le plus grand plaisir des clients.

La belote a réuni 34 équipes, un record. Nos lots alimentaires ont été très appréciés par les joueurs. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des entreprises qui nous ont offert les lots.



Le vide grenier

Malgré un temps maussade, les ventes auprès de notre stand ont été au rendez-vous lors de notre vide grenier. Nous espérons que l'année 2025 sera meilleure.



La fête des écoles a été remplacée par deux spectacles de cirque. Tous les enfants ont pu nous présenter de belles prestations. Deux soirées ont suivi celles-ci pour se retrouver autour d'un repas.



Faute de participants, le repas du 14 juillet a été annulé. Nous comptons sur votre participation pour notre prochaine édition.



Pour notre rentrée, nous avons organisé une **randonnée nocturne** sur le sentier des Merlettes à Clérey. Les participants ont profité d'un échauffement réalisé par un parent d'élève avant le départ. Pour clôturer cette soirée, les randonneurs se sont retrouvés autour d'une soupe à l'oignon. Pour leur rentrée en CP, nous avons remis un dictionnaire à chaque enfant de grande section de maternelle.

Nous remercions tous les bénévoles de l'association pour leur engagement, les Clériciens, les parents et les enfants pour leur participation lors des différentes manifestations. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.

Nous remercions également tous les commerçants du département qui nous soutiennent pour nos différentes manifestations et particulièrement la boulangerie Champagne toujours à nos côtés lors de chaque événement. Merci aux différentes associations pour le partenariat réalisé ainsi qu'à la mairie de CLÉREY pour son soutien dans la logistique.

À vos agendas pour nos prochaines manifestations :

- Beaujolais : 22 Novembre 2024 à Fresnoy le Château
- Vente de sapins : le bon de commande sera dans vos boîtes aux lettres fin octobre ou à la boulangerie. Distribution le samedi 7 décembre 2024 à la Farandole.
- Concours de belote : samedi 1er février 2025 à la salle des fêtes.
- Vide-grenier : dimanche 27 avril 2025 à Clérey.
- Fête de la musique : samedi 21 juin 2025 dans le parc de la mairie.
- Repas du 14 juillet : lundi 14 juillet 2025 à midi dans le parc de la mairie.

Si vous souhaitez rejoindre le milieu associatif, permettre aux enfants de l'école de réaliser de beaux projets ainsi que de belles sorties scolaires vous êtes les bienvenus ! Pour cela, rien de plus simple, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante :

123soleilclereyfresnoy@gmail.com



ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS - La FARANDOLE

La Farandole accueille les enfants en périscolaire (avant l'école, sur le temps méridien, après l'école) mais également les mercredis et pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 03 25 80 37 08 ou à la_farandole@orange.fr

Les mercredis 14 février et 16 octobre

Damien LASOILLE du SDEDA est intervenu au sein de La Farandole pour faire connaître aux enfants les différents déchets ménagers et mettre en pratique le tri dans les différents conteneurs.



Le 21 février,

Les bénévoles du SDIS de Troyes sont intervenus pour initier les enfants de 3 à 11 ans aux gestes de premiers secours. Nous remercions vivement Dominique, Daniel, Francine, Sébastien et Jean-Marie pour leur professionnalisme. Chaque enfant est reparti avec un diplôme de premiers secours, une photographie avec le casque de pompier et un surligneur en forme de fleur.



Les mercredis 13 mars et 19 juin,

Un groupe de 12 enfants s'est rendu dans le local mis à disposition de l'association « Les doigts agiles » afin de réaliser des créations en favorisant le lien intergénérationnel. Nous remercions vivement cette équipe de « supers mamies » de se rendre disponible pour nos enfants dans la bonne humeur et la bienveillance. Ce projet sera reconduit sur l'année 2025.



Le mercredi 15 mai

Nelly, Adeline et Hugo de l'ESAT de Saint-Parres-aux-Tertres sont venus animer toute une journée sur le thème de la pomme : connaissance des différentes variétés de pommes, jeux extérieurs pour retrouver la pomme cachée et chips de pommes pour le goûter des enfants qu'ils ont préparé. Chaque enfant est reparti avec un petit pot contenant un pépin de pomme dont il devait prendre soin afin de le voir grandir. Nous remercions vivement Simon, responsable de l'ESAT de mettre à disposition son équipe très professionnelle et bienveillante auprès de nos enfants.



Le mercredi 3 avril

Nous sommes allés visiter la Recyclerie D'Orient, à Vendevre-sur-Barse, pour sensibiliser les enfants au gaspillage et à la réparation des objets et du mobilier. Ils ont également visité la déchetterie. Nous remercions le personnel pour leur intervention.



Le mercredi 26 juin

Fany Guillaume, artiste « Bulle d'Oxygène » a proposé aux enfants un atelier « dans mon jardin » le matin et un « décalquons la nature » l'après-midi. Tous les enfants âgés de 3 à 11 ans ont pu participer aux ateliers. Chaque enfant était libre de réaliser sa propre création en mettant les pieds dans de l'argile et les mains dans les fleurs et des feuilles. Nous remercions vivement Fany pour sa joie de vivre, son professionnalisme, et sa bienveillance. Cet atelier sera reconduit en 2025.

Mercredi 3 juillet

Nous sommes allés visiter le jardin botanique de Marnay-sur-Seine afin de découvrir ce grand espace naturel. Les enfants ont participé à un jeu de pistes pour découvrir les différents éléments naturels. Ils ont été initiés au « land'art » et ont créé un tableau avec uniquement des éléments naturels qu'ils ont ramassés sur le site. Nous remercions vivement Maud et Guillaume pour leur disponibilité, la transmission de leur passion pour la nature et leur écoute.



Une immense pensée pour Sophie, notre rayon de soleil au quotidien, partie rejoindre les étoiles ce 17 octobre. Elle faisait partie de notre équipe, et garde une grande place dans le cœur des enfants et dans le nôtre.

Le mercredi 29 mai

Les enfants sont allés un après-midi à la rencontre de personnes âgées de l'EPHAD de la Salamandre à Lusigny-sur-Barse. Ils ont partagé un moment convivial durant lequel ils ont joué aux jeux de société suivi d'un goûter festif organisé par Sandrine CAULIER, animatrice, et ses résidents. Nous remercions vivement Sandrine pour son professionnalisme, sa bonne humeur et sa participation active pour nous recevoir dans les meilleures conditions.



Le 19 juillet

Couette Couette la Clownette, est venue nous rendre visite avec ses deux compagnons Tagada et Meul d'Or. Sophie a réalisé un spectacle de ventriloquie et a rendu acteurs les enfants en les faisant participer activement tout le long du spectacle : déguisements, danse. Pour clôturer la journée, chaque enfant est reparti avec une structure en ballon (abeille, épée, licorne...). Nous remercions vivement Sophie pour son pep's, quelle retransmet aux enfants.





FOOTBALL - ASC CLEREY-FRESNOY

L'association sportive et culturelle de Fresnoy-Clérey a fait sa rentrée !

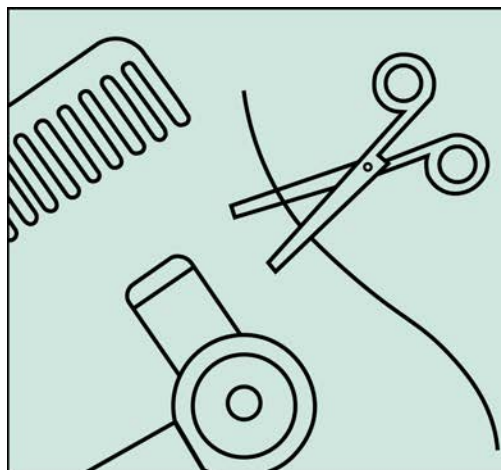
L'A.S.C. Fresnoy-Clérey évolue cette saison 2024-2025 en championnat départemental D3b, et plusieurs coupes, avec des effectifs renforcés par le club de Vaudes Animation. En effet, comme l'an passé, une entente (Ent. VFC) a été signée avec ce club, permettant de pouvoir évoluer avec une équipe commune tout en conservant l'identité propre à chacune des deux associations partenaires.

L'entente Vaudes-Fresnoy-Clérey regroupe également de nombreux footballeurs en herbe âgé(e)s de 5 à 12 ans qui se rassemblent le mercredi soir pour taper le ballon. Certains samedis matin, des petites rencontres (appelées plateaux) sont organisées mettant en compétition, en toute convivialité, tous ces jeunes pratiquants sur le département de l'Aube.

De nombreuses informations concernant nos activités, calendrier des compétitions... sont disponibles sur le site: district-aube.fff.fr. L'ensemble des dirigeants remercie les municipalités de Fresnoy-le-Château et Clérey pour leur soutien financier et matériel, ainsi que les nombreux sponsors, commerçants, artisans, supporters ... ayant répondu à nos sollicitations. Les dirigeants, joueurs, arbitres désireux de venir rejoindre nos rangs seront les bienvenus.

Le bureau de l'ASC Fresnoy-Clérey est présidé par M. Claude Lamotte, secondé par M. Samuel Milleret.

Contact : footclerey@gmail.com



URBAIN COIFFURE Salon de coiffure mixte

4 avenue de la gare
10390 CLEREY
Tel: 03 25 46 00 32



HARLEY DAVIDSON CLUB TRICASSES

Notre club a vu le jour en 2004, fondé par une bande de copains possesseurs d'une moto Harley Davidson. Nous étions basés à Lusigny-sur-Barse et depuis 6 ans nous avons changé d'adresse pour être à Clérey. Nous sommes affiliés au HDC France 450 membres, affilié lui-même au HDC Europe avec environ 10 000 membres, ce qui fait un bon nombre de « frangins » (c'est le terme employé). Dans notre club, nous sommes 18 membres dont 4 femmes roulaient sur moto HD et 5 membres résidant dans la Somme.

Le but est de rouler et voyager à moto !

Chaque année, nous faisons un grand voyage : soit un super rallye rassemblant de 8000 à 20000 propriétaires de moto Harley Davidson dans un pays d'Europe; soit un voyage entre nous.

Les pays où nous nous sommes rendus :

Estonie, Pologne, Finlande, Danemark, République Tchèque, Allemagne, Belgique, Suède, Espagne, Angleterre.

Cette année, nous sommes partis en Croatie, Slovénie et à Venise.

Nos parcours sont programmés et gérés pour une moyenne de 450 à 800 km par jour. Nous campons, louons une chambre ou sommes reçus par un autre club de la fédération.

Le restant de l'année, nous nous réunissons une fois par mois pour une réunion, un bon repas et passer une bonne soirée.

Autre passion du club, les voitures anciennes américaines ou françaises, nous en avons quelques-unes.

Nous sommes ouverts pour faire quelques sorties expo sur Clérey si notre planning nous le permet.

Laurent Chapot

Président du HDC Tricasses

Téléphone : 06.85.84.80.66



DEPAN'EXPRESS

THE 50's

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - DEPANNAGE - ENTRETIEN
RAMONAGE - TUBAGE CHEMINEE - DEMOUSSAGE

03 25 41 55 55

3, chemin de la Louvière - 10390 CLEREY - chapot.laurent@9business.fr

SARL Cédric Espaces Verts

Le spécialiste de vos espaces verts

Paysagiste

CHARPENTIER Cédric

10390 Clérey

cedricc10@hotmail.fr



06.35.13.97.94

Siret : 852 163 211 00018

comité des festivités CLERICIENNES

Le COMITE DES FESTIVITES CLERICIENNES

Le comité des fêtes de Clérey a continué de développer les manifestations déjà mises en place pour apporter des moments festifs aux Clériciens. Nous avons à cœur de faire participer des groupes de musiques Audois, d'utiliser des produits locaux en circuit court et toutes les compétences Clériciennes.

Nous espérons avoir fait plaisir aux petits et aux grands, et restons à votre écoute pour encore plus de propositions.

L'année 2024 a débuté par une soirée mexicaine avec une cinquantaine de participants, qui ont pu déguster notre Chili fait maison. Une super ambiance avec DJ Jojo et une belle équipe.



Le Tour 2024 à Clérey



Une journée ensoleillée et festive avec l'association lors du passage du Tour de France à Clérey. Nous avons mis en place une belle buvette colorée entre la rue de l'Eglise et la rue Saint Pierre pour étancher la soif des supporters.





La Fête Nationale le 12 juillet 2024



Cette année encore au stade de Clérey nous avons accompagné la mairie lors de la fête nationale, avec concert gratuit de Legend'Brune, buvette et restauration, en amont de la retraite aux flambeaux.

Après le traditionnel feu d'artifice nous avons pu continuer la soirée en retournant au stade pour continuer la soirée avec DJ Lil' Miky.



19h30
AU STADE DE FOOT

CONCERT
LEGEND'BRUNE
GRATUIT

SUR PLACE BUVETTE
ET PETITE RESTAURATION

21h15
RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23h00
FEU D'ARTIFICE

DES FESTIVITES
CLERICIENNES

AFTER
AVEC
RETOUR AU STADE
DE 23h15 A 1h30

Le concert dans l'Eglise

concert dans l'Eglise de Clérey
'LES MAINS DANS LES POCHES'
samedi 28 Septembre à 20h00

entrée : participation libre

des FESTIVITES
CLERICIENNES

06 84 30 49 26
festivites.clericiennes@gmail.com

Le public, même si peu nombreux était ravi de revenir encore cette année, chanter avec le groupe Les Mains dans les Poches et faire vivre cette belle église ! Nous espérons que les Clériciens seront plus nombreux en 2025 avec l'organisation d'un évènement lors des journées du patrimoine.



Pas d'Halloween ni de Téléthon pour l'association cette année, faute de temps et de bénévoles pour mener à bien ces évènements. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous aident, qui donnent de leur temps, de leur énergie tout au long de l'année. Merci aux bénévoles, amis et famille, présents à toutes les manifestations ou ponctuellement, nous avons besoin de cette énergie et de cette motivation pour continuer à créer ces évènements sur la commune.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et RDV début 2025 pour le repas à thème, un indice.... Vive les Bretzels :)

Nous serions heureux de vous compter dans notre épatante équipe de bénévoles. Contactez-nous !!
Par mail ci-contre ou appelez Julia au 06 84 30 49 26

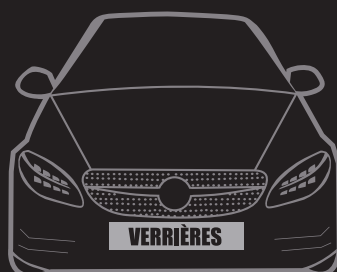
email = festivites.clericiennes@gmail.com
page facebook = [comité des festivités clériciennes](#)
Page Instagram = [festivites.clerey](#)



06 89 09 01 14



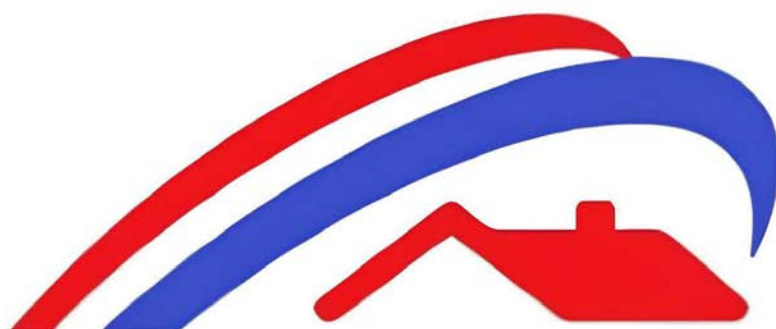
Une équipe de professionnels à votre service



tourisme - gare / aéroport - médical

Communes de stationnement : CLÉREY - VERRIÈRES - VILLEMOYENNE

taxideclerey@gmail.com



LES TOITS AUBOIS

"successeur de la SARL Beulant"

*Couverture
Zinguerie
Bardage
Solivage*

10270 Montreuil-Sur-Barse

Tél : 03.25.41.21.23

lestoitsaubois@gmail.com



TEN et CIE COUNTRY

Le club de danse COUNTRY a repris ses cours depuis septembre tous les mercredis de 18h30 à 20h dans la salle des fêtes. Depuis maintenant 14 ans, nous accueillons environ 30 passionnés. Depuis 2 ans notre groupe s'est étoffé de plusieurs nouvelles personnes. Notre professeur Patrice, bénévole, nous apprend, dans la bonne humeur, de nouvelles chorégraphies et nous fait réviser les danses acquises au fil des années. Nous dansons sur un répertoire très varié : musique américaine, irlandaise, moderne.

Les membres du bureau sont :

Présidente : Patricia JALOUX - 06 67 95 57 47

Trésorier : Richard PHILIPPE

Secrétaire : Sylvie LAMBLIN



LES DOIGTS AGILES

Nous avons rouvert nos portes le lundi 2 septembre pour une nouvelle année toujours dans la bonne humeur et des idées plein les têtes. Nous avons accueilli 3 nouvelles personnes ce qui fait que nous sommes complets. En avril dernier, nous avons organisé notre 1er week-end artisans dans la salle des fêtes de Clérey prêtée par la mairie que nous remercions vivement. En novembre les 16 et 17, le traditionnel marché de Noël ouvrira ses portes pour la 5e édition avec des exposants en intérieur et en extérieur. Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants le dimanche à 15h.

Cette année, le centre la Farandole nous a proposé de partager un moment intergénérationnel et d'accueillir un groupe d'enfants le mercredi après midi dans nos locaux une fois par mois, projet que nous avons accepté avec grand plaisir !! Nous leurs proposons une activité manuelle qu'ils réalisent pendant 1 heure en compagnie de nos bénévoles. C'est un moment d'échanges et de partages que nous avons renouvelé pour cette nouvelle année scolaire.

N'hésitez pas

à nous contacter si vous désirez plus de renseignements, ou à venir nous rencontrer les lundis.

Patricia Jaloux : 06 67 95 57 47

Christelle Cola : 06 47 56 99 39





SARL
TRIPOGNEY
PLOMBERIE - CHAUFFAGE



1 chemin des Vignes
10260 Vaudes



03 25 80 89 23



ludovic@tripogney.fr

M. Ludovic TRIPOGNEY

Gérant

06 86 74 39 43



LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La société de pêche a tenu son assemblée générale le jeudi 21 mars. Le nombre de cartes vendues reste sensiblement le même. Deux alevinages ont eu lieu en mars et juin, un troisième était prévu mais n'a pas été réalisé en raison du niveau d'eau trop bas. Un projet de règlement intérieur pour la société, effectif au 1er janvier 2025, est à l'étude. Plusieurs points ont été évoqués, notamment la fermeture de la pêche tous les vendredis ainsi qu'un nombre de prises autorisées.

Les membres du bureau restent les mêmes :

Président : Jean-François LOBJOIS

Trésorier : Joël ROYER

Secrétaire : Jérémy DEPUILLE

Garde-pêche : Laurent DUBREUIL

Les administrateurs présents à l'assemblée :

Jean-Michel FAVRE

Jacqueline FAVRE

Daniel CANIPEL



**Si vous souhaitez un encart publicitaire dans le prochain Cléricien,
n'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître toutes les informations.**



SARL HERBIN

Ebénisterie - Parqueteur

Cuisine

Salle de bain

Parquet

Dressing, portes coulissantes

Restauration de meubles

DEVIS GRATUIT

SIRET 432 660 827 000 36

06 10 83 61 76

sarl.herbin@orange.fr

LES-TERRES-ROUGES.COM



06 70 00 76 75

PERMIS CÔTIER OU FLUVIAL
lesterresrouges10@gmail.com



LA PAROISSE

le mot du père Rémi

La paroisse de Clérey a vécu une belle année ! Si l'église s'est ouverte pour les habituels messes et offices, c'est avec joie que mariages et baptêmes se sont célébrés. La prière nous a accompagné pour des deuils et des prières pour la paix dans notre monde. L'église a été ouverte aussi pour les journées du patrimoine et d'autres rencontres plus culturelles.

Il y a aussi une grande joie à accueillir les enfants pour la catéchèse. Cette année une récollection à Landreville pour les 1^{res} communions et une à Arcis pour les professions de foi ont été des temps forts.

Et il n'y a pas que les enfants, des adultes se mettent en route vers le baptême, quelle joie de les voir s'ouvrir à la foi, l'espérance et la charité.



Pour accompagner chacun dans les étapes de la vie de chrétien:

- Caté 8- 11 ans : Père Rémi Prud'Hom : 06 25 51 85 84

et Véronique Bertrand-Dozières : 06 51 79 45 52

- Groupe jeunes 12-15 ans: Elisabeth Ryckaert : 06 08 88 75 91

- Baptême : Marie-Francoise Robin : 06 12 11 41 05

- Obsèques : Hubert Marion : 07 63 65 17 76

- Mariage : Père Rémi Prud'Hom : 06 25 51 85 84

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS

Le Mouvement Chrétien des Retraités (M.C.R.) est une association qui permet aux jeunes ou anciens retraités de se retrouver ensemble une fois par mois pour 2 heures environ : 2 h de relâche, de réflexion et de convivialité. C'est un lieu d'amitié avec un accueil fait d'entraide pour tous les âges de la retraite, en lien avec les générations...

Tous les ans, le M.C.R. national nous propose un thème de discussion, d'échange entre nous. Nous partageons nos idées, nos joies, nos peines. Le M.C.R nous propose de nouvelles perspectives et un nouveau projet de vie : **Inventer** un savoir-vivre, **Vivre** des chemins de fraternité, **Témoigner** par des engagements et **Valoriser** la place des retraités dans notre société.

Occasionnellement, nous organisons des visites du patrimoine.

Si vous voulez nous rejoindre, la porte est ouverte à tous et vous serez les bienvenus.

Rejoignez-nous : Contact : Annie et Walter VINCENT au 06 10 35 47 10 ou 03 25 41 83 50

Les SAPEURS - POMPIERS

À ce jour, les sapeurs-pompiers ont effectué 55 interventions :

- 33 secours à personnes
- 7 destructions d'insectes
- 1 incendie
- 12 opérations diverses
- 2 accidents sur la voie publique

Cette année, deux nouvelles recrues sont venues grossir les rangs de notre compagnie. Il s'agit de Florian DORÉ et Julien BOUCHERAT. Nous leur souhaitons une très bonne intégration au sein de notre groupe.

Tous deux ont déjà commencé leur formation et ont réussi avec brio les épreuves de secours à personnes.

Quant au reste de la compagnie, un recyclage a été réalisé cet été afin de maintenir les compétences et les automatismes de chacun.

Pour terminer, nous voulions mettre à l'honneur nos conjointes qui partagent notre engagement au quotidien et qui supportent nos absences et nos contraintes. Un grand merci à elles.



Si vous avez envie de rejoindre la compagnie et de vous engager au service de la population, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du lieutenant Marc Urbain au 03 25 46 00 32





==== **Breakfast** =====

CHAMBRE D'HÔTES MADAME

18ter avenue de Champagne

10390 CLEREY

06 17 09 47 33

S.A.S GOVIN

ENTREPRISE DE BÂTIMENT
DEPUIS 1959



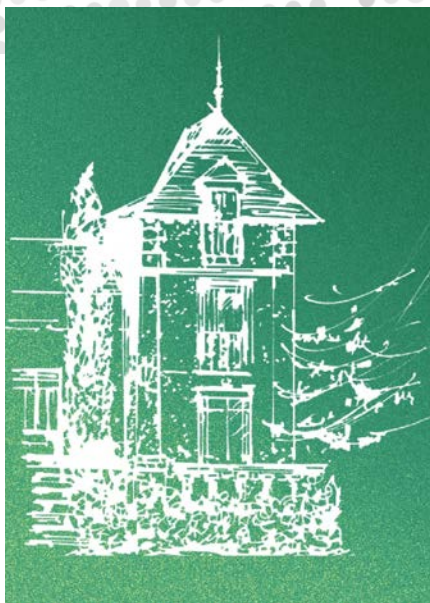
NEUF & RENOVATION

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
MACONNERIE
COUVERTURE
ISOLATION

10210 ETOURVY - 06 78 15 22 98

GOVIN.PERE-FILS@ORANGE.FR - WWW.SAS-GOVIN.FR

GREEN ART CLEREY



L'association Green Art Clérey vous remercie d'avoir participé à leur manifestation, les 15 et 16 juin 2024, en venant nombreux admirer les œuvres cette année (70 artistes présents) dans le parc de la Mairie et ainsi que dans l'église.

Nous avons effectivement de plus en plus de visiteurs, et beaucoup de demandes d'artistes pour participer. Preuve que notre manifestation devient évidente et incontournable, quelque soit la météo surtout cette année qui n'était pas clémente.

L'année 2025 approche et GREEN ART CLEREY réitérera sa manifestation pour sa 4e édition les 14 et 15 juin 2025.

Nous pourrions compter sur 60 artistes qui exposeront comme en 2024, dans les mêmes lieux, sous des barnums.

L'entrée étant gratuite, je compte sur les Clériciennes et les Clériciens pour partager un bon moment convivial.

Bien évidemment, il y aura sur place une restauration rapide, buvette et animation, un ou deux métiers d'art pour animer et surtout montrer leurs savoir faire, et enfin une radio locale pour commenter en direct l'instant présent.

En tant que président et artiste peintre, mon équipe et moi-même souhaitons que cette

4e édition soit une réussite dans ce site magnifique et dans ce beau village de Clérey. Les visiteurs pourront, demander des explications, établir un contact avec les artistes.

En fait, c'est le but essentiel et le concept même de Green Art Clérey : promouvoir L'ART et le faire découvrir à tous.

Avec mes salutations artistiques

Jack FOURNIER





**Ent. HENRIOT
Peinture**

06 59 75 93 38

Plaquiste - Isolation - Finitions

Peinture décorative

Béton ciré

Revêtements sols & murs

Ravalements façades

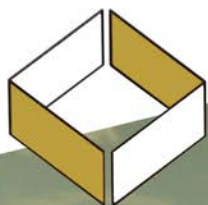
Bureaux - Magasins

mathieu@henriotpeinture.fr

40 rue de la vallée de la Seine - 10390 CLEREY

mathieu@henriotpeinture.fr

40, rue de la Vallée de la Seine - 10390 **CLÉREY**



Brunot loic

Sarl brunot.L

07 69 46 61 35

sarlbrunot.l@gmail.com

**SARL
Brunot L.**

**Entreprise avec plus de
15 ans d'expérience**

Terrassement

Cour

Allée

Terrasse

Clôture

Portail

Escalier

Garde corps

Maçonnerie

**Aménagement
extérieur**

**Location camions
tp benne Gravat
et engins tp**

**Réseaux et
assainissement**



La FÊTE DES VOISINS !!

Par groupe de 15 à 30 personnes, les Clériciens et Clériciennes de la rue de la Plage, la ruelle des Plantes, le lotissement le Bois de Forêt, la rue de la Vallée de la Seine se sont rassemblés le 31 mai, jour de la fête des voisins. L'occasion de se retrouver, de faire connaissance avec les derniers arrivés, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de s'informer sur la vie de la commune, de partager les plats et boissons apportés par chacun. Bref, de passer un bon moment !

Si vous aussi vous souhaitez vous retrouver, faire une fête des voisins dans votre rue, vous pouvez être l'organisateur, le moteur de la première fois. Allez voir sur le site www.lafetedesvoisins.fr/ La mairie de Clérey pourra vous imprimer les invitations à mettre dans les boîtes aux lettres de vos voisins.



Photographies de haut en bas :

- Rue de la Plage
- Rue de la vallée de la Seine
- Ruelle des Plantes
- Lotissement du Bois Forêt

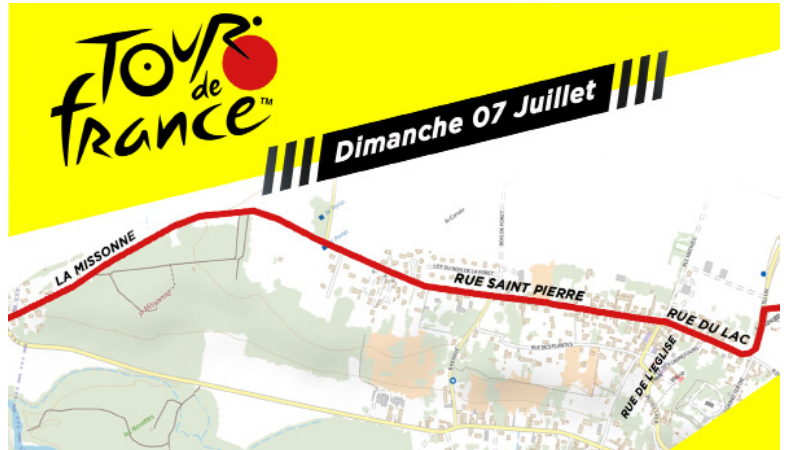




LE TOUR DE FRANCE EST PASSE à CLEREY

Le 7 juillet, le Tour de France est encore passé par notre beau village. Avant de passer à l'aspect sportif, parlons de l'envers du décor.

Dès le mois de juin, une équipe de 10 bénévoles a confectionné moult décorations : maillots, vélos fleuris, affiches ... afin de décorer le parcours. Le jour J, c'est toute une armada de Clériciens qui s'est mobilisée pour faire de ce jour une fête, les pompiers étaient au poste de secours, le comité des fêtes à la buvette et les autres bénévoles aux barrières afin de faire respecter l'interdiction de circuler. Une grosse organisation pour un grand événement.



Une partie des bénévoles ayant oeuvrés pour la décoration de notre village



L'étape des « chemins blancs », une nouveauté pour les hommes du Tour qui a médiatiquement fait de l'ombre à la montagne. Dès le départ de Florence, on l'a annoncée comme l'une des plus grandes étapes du Tour 2024.

Partis de Troyes pour une boucle de 199 km, les coureurs étaient prêts à avaler de la poussière en parcourant les 14 chemins blancs qui les attendaient. Echappé à plus de 150 km de l'arrivée, Anthony Turgis, le coureur de TotalEnergies s'est imposé dans un sprint final acharné avec plusieurs concurrents. «Une victoire au courage» a déclaré le coureur français. Pas de casse, aucun abandon, les leaders du classement général n'ont pris aucun risque, ce qui n'a pas bouleversé la hiérarchie.

Bonne nouvelle pour nous, l'étape a suscité beaucoup d'engouement de la part des téléspectateurs et du patron du Tour. Il est fort probable que les roues des coureurs du Tour de France parcourent l'asphalte et les chemins blancs clériciens dans quelques années, croisons les doigts.





RANDONNEE PEDESTRE et DEBAL' MAISONS

La commune a organisé sa randonnée pédestre ce dimanche 08 septembre 2024. Ce sont environ 32 marcheurs qui se sont rassemblés pour le départ sur la place de l'église afin de parcourir les 9 km ou 12,5 km, sur les chemins le long des bois et des champs en haut du village. Un ravitaillement a été bienvenu à mi-parcours ainsi qu'une collation au retour.

[N'hésitez pas à nous rejoindre en septembre prochain !](#)

La marche à pied est une activité douce et constitue un excellent moyen de garder la forme ! De plus, c'est une activité très abordable : une bonne paire de chaussures et vous voilà parti ! La randonnée, votre meilleure alliée :

- pour réduire les maladies cardiaques (d'après la Fédération Française de Cardiologie, trente minutes de marche par jour diminueraient le risque d'infarctus de près de 20 %)
- pour maintenir un mental d'acier (la marche produirait sur notre corps des endorphines, l'hormone du bonheur)
- pour favoriser votre mémoire (la marche augmenterait la circulation sanguine vers le cerveau, améliorant la fonction cognitive et la mémoire)
- pour réduire les maladies chroniques (comme le diabète, le cancer ou l'obésité)
- pour réduire les risques d'AVC



Dimanche 8 septembre 2024 a eu lieu notre traditionnel Débal'Maisons pour la 5ème année consécutive.



Le nombre de participants a encore augmenté et vous étiez 34 à nous ouvrir vos portes à Clérey et 5 à Fresnoy-le-Château, en toute convivialité.

Comme chaque année, la commune a été fléchée et des drapeaux ainsi que des plans ont été distribués afin que les exposants soient facilement repérables.

La météo de la semaine précédente ayant été maussade et les manifestations alentours nombreuses, les visiteurs n'ont malheureusement pas été aussi nombreux que nous aurions pu l'espérer, ce qui n'a pas empêché certains d'entre vous de réaliser de belles ventes.



Afin d'être informé de la prochaine date envisagée, ou nous soumettre vos idées, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse mail suivante : **debalmaisons-clerey@orange.fr**

Rappel :

- Lors d'un vide maison il est strictement interdit d'exposer sur la voie publique et nous vous remercions de bien vouloir exposer uniquement à l'intérieur de vos propriétés.
 - Les drapeaux doivent être rendus à la mairie ou aux organisateurs si vous avez l'occasion de les voir.
- A l'année prochaine, encore plus nombreux !



LES CÉRÉMONIES du 8 MAI, 14 JUILLET ET 11 NOVEMBRE 2024



La cérémonie du 8 Mai et 11 Novembre 2024

Chaque année la commune rend hommage aux morts pour la France des deux guerres mondiales les 8 mai et 11 novembre.

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux, les écoliers et les habitants se réunissent dans un premier temps au monument aux morts de Clérey-Sud puis à celui de Clérey-Haut avec le traditionnel appel aux morts et le dépôt de gerbe. Les élèves de l'école primaire, guidés par Mme BENOIT professeure des écoles, chantent la Marseillaise ou un chant traditionnel. L'assistance respecte ensuite une minute de silence. La cérémonie s'achève avec le message national lu par M. le Maire. Ce dernier remercie les personnes présentes et les invite à un pot de l'amitié à la salle des fêtes.



Cette année, l'école de Clérey-Fresnoy-Le-Château était en lien avec la Base Aérienne 113 de Saint-Dizier pour préparer les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. En effet, le capitaine Tino est venu présenter aux élèves les fonctions de l'armée et le métier de pilote de chasse.

Le 14 août dernier, deux pilotes de l'Escadron de Transformation Rafale 3/4 Aquitaine, le capitaine Sébastien Mabire et le lieutenant Matthis Laurens, sont décédés lors d'un exercice d'entraînement. Pour leur rendre hommage, les CE1, CE2, CM1, CM2 ont travaillé une chanson qu'ils ont interprétée lors de la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts.

La cérémonie du 14 juillet 2024



Dimanche 14 Juillet, jour de fête nationale, les Clériciens et Clériciennes se sont rassemblés comme chaque année devant le monument aux morts de la commune pour célébrer la République Française. Après le défilé des sapeurs-pompiers mené conjointement avec le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Saint Parres-lès-Vaudes et la remise des diplômes et promotions, un vin d'honneur a été servi dans le parc de la mairie.

Un grand merci à tous ces pompiers volontaires toujours présents pour nous porter secours.

LE PAIN, UNE TRADITION FRANÇAISE BIEN MAÎTRISÉE À CLÉREY

Qui met un visage sur l'homme qui fait notre pain quotidien ?

Cet homme discret qui s'est paré de bronze l'an dernier est, cette année, monté sur la deuxième marche du podium le vendredi 8 novembre. Un concours de haut niveau, vingt baguettes « tradition » observées, humées, goûtées lors du salon de la gastronomie. Son travail rigoureux est encore récompensé. Bravo Rudy pour cette deuxième place au concours de la meilleure baguette tradition auboise. Nous ne pouvons que conseiller à Martial et à Sophie d'agrandir la vitrine pour exposer les trophées de leur boulanger qui n'en restera sûrement pas là.



LA HUBERT LINARD

Le duo Quentin CHAMPAGNE - Victor KLEIN était intouchable lors de la 3e manche de cette 34ème édition du défi Val de Seine de VTT disputé le 29 septembre à Clérey.



Cette manche porte le nom d'Hubert Linard, né le 26 février 1953 à Clérey (Aube), un coureur cycliste français professionnel dans les années 1970 et 1980.

Cette course VTT en relais par équipe de deux coureurs est ouverte à tous licenciés ou non licenciés avec certificat médical.





POINTS FORTS DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS

Tous les comptes rendus du conseil municipal sont téléchargeables en intégralité sur le site : www.clerey.fr

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

- Communications du maire

Eglise : Prochaine venue d'un technicien de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Aube pour mettre en place une intervention d'entretien d'urgence sur l'Eglise.

Réfection de trottoir.

Commande de concassé et mise en place notamment sur les trottoirs d'une partie de la voirie communale.

Journées collectives de broyage

Contact a été pris avec le SIEDMTO pour la mise en place de journées de broyage collectives. (A ce jour, pas de retour de la part du syndicat).

Remerciements des élèves de CE1/CE2 pour la prise en charge financière de la commune des séances piscine ainsi que du transport et pour la commémoration du 11 novembre.

Entretien des atterrissements.

La dévégétalisation des atterrissements de la Seine a été réalisée le 24 octobre dernier en amont du pont de l'Avenue de la Gare. Le broyage sera réalisé dans les meilleurs délais en fonction de la hauteur des eaux.

- Questions principales

- Site Internet : retient le devis de l'Entreprise Individuelle Mathias Grosclaude pour un montant HT de 1.510,00 euros plus un coût d'hébergement de 80 euros par an.

- Point Lecture

Monsieur le Maire a rencontré la bibliothécaire de la commune de Verrières le 24 octobre dernier. Cette dernière a rencontré l'équipe enseignante afin de lui présenter son activité. Monsieur le Maire, de son côté a présenté le projet à la direction du CLSH. Les retours sont positifs.

- **Contrat groupe assurance des risques** statutaires 2024-2027 : adhésion à compter du 1er janvier 2024.

- Avis sur la composition de la «**conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols**» : avis favorable sur la composition proposée par la Région Grand Est.

- **Projet de création d'une annexe à la Maison Médicale :**

Le conseil municipal, considérant la nécessité de procéder à la création d'une Annexe à la Maison Médicale afin d'accueillir un Podologue et un Cabinet d'Infirmières, adopte le projet de création d'une Annexe à la Maison Médicale par réhabilitation d'un bâtiment communal, accuse réception des différents devis, retient les propositions des entreprises suivantes indiquées dans le tableau ci-dessous pour un montant estimatif des travaux s'élevant à 69.844,26 euros HT

		HT	TTC
SARL Dany DUFLEXIS	Faux Plafonds-Cloisons	10 058,90	12 070,68
SARL TRIPOGNEY	Chauffage-Plomberie-Sanitaire	11 108,05	13 329,66
GOVIN PÈRE ET FILS	Maçonnerie	17 421,00	20 905,20
DIPELEC Sarl	Electricité	10 304,20	12 365,04
Champagne Menuiserie	Menuiserie	9 196,00	11 035,20
HENRIOT	Peinture et sols	11 756,11	14 107,33
TOTAL		69 844,26	83 813,11

- Sollicite le soutien financier de l'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
- Sollicite le soutien financier de la RÉGION GRAND EST
- Sollicite un fonds de concours auprès de TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE



- Questions diverses

Remplacement du four de remise et maintien en température du CLSH.

La commune a pris en charge le remplacement du four de remise et de maintien en température du Centre de Loisirs et un dossier de demande de subvention pour cette acquisition a été déposé auprès de la CAF.

Recensement des écoles à rénover : dépôt d'un dossier le 13 octobre dernier concernant une classe et le mode de chauffage de l'école élémentaire.

Divers

Séances de step : Un éducateur sportif diplômé d'Etat souhaite proposer des cours de step dans la salle des fêtes le jeudi entre 18h30 -19h15 et 19h30 -20h30 à compter de janvier 2024.

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2024

- Communications du maire

Lettre de la classe de CE1CE2

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les vœux des élèves de CE1/CE2 pour la nouvelle année.

Recensement de la population -populations légales. : 1166 habitants à compter du 1er janvier 2024.

- Questions principales

- Le tarif de location de la Salle des Fêtes pour les cours de fitness est fixée à 10,00 € par soirée.

- Convention d'adhésion au service commun de gestion des chiens et chats errants mis en place par Troyes Champagne Métropole (adhésion depuis janvier 2019).

Nouvelles tarifications pour la gestion du service commun de la capture et la gestion des animaux errants :

L'adhésion forfaitaire annuelle est fixée à 1,10€ par habitant. La part variable est fixée à 407€ par chat capturé à la demande de la commune.

- Convention d'adhésion au service commun d'autorisation des droits des sols (cf tableau sur www.clerey.fr).

- Subvention à la Coopérative Scolaire : 300,00 euros au bénéfice de la Coopérative Scolaire pour le financement des cadeaux de Noël 2023 pour les élèves de l'école maternelle.

- Convention de l'Agence Postale Communale (APC) : renouvellement de la convention de l'Agence Postale Communale pour 9 (neuf) années.

- Zonage communal d'accélération de production d'énergies renouvelables.

Questions diverses :

Remplacement du four de remise et maintien en température du CLSH : subvention de la CAF

La CAF attribue une subvention de 40% du montant HT de l'acquisition.

Site Internet : Il sera opérationnel courant du 1er semestre.

Système de vidéo-protection : Le système de vidéo-protection du parc de la mairie a été étendu.

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024

- Communications du maire

Installation de cabanes à oiseaux

Monsieur le Maire informe que des cabanes/mangeoires à oiseaux ont été installées à divers endroits du Parc de la Mairie et de la Salle des Fêtes à proximité du Centre de Loisirs.



- Questions principales

- Approbation du Compte de Gestion 2023

Le compte de gestion du receveur retrace les opérations effectuées par le Comptable du Trésor au cours de l'exercice écoulé.

Il s'agit en fait de vérifier la concordance des écritures passées par le comptable et l'ordonnateur.

Le compte de gestion 2023 du receveur se présente comme suit :

Résultat de clôture 2023 :

Investissement, excédent de 223.476,36 euros

Fonctionnement, excédent de 419.018,94 euros

Soit un excédent de clôture de 642.495,30 euros

Le Conseil Municipal, DÉCLARE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

- Vote du Compte Administratif 2023

Le Compte Administratif permet de connaître les réalisations (recettes et dépenses) effectuées par les services de l'ordonnateur (Le Maire). Il s'agit d'approuver les comptes de l'année passée par l'assemblée délibérante.

Le compte administratif se présente comme suit hors reste à réaliser :

Section de Fonctionnement :

* Recettes : 1.081.131,45 €

* Dépenses : 662.112,51 €

Soit un excédent de fonctionnement de clôture : 419.018,94 €

Section d'Investissement :

* Recettes : 649.014,74 €

* Dépenses : 425.538,38 €

Soit un excédent d'investissement de clôture : 223.476,36 €

Soit un excédent de clôture : 642.495,30 €

Après en avoir délibéré, les membres présents adoptent le Compte Administratif 2023.

- Affectation des résultats 2023

Le compte administratif 2023 fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 115.407,20 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 349.683,75 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 108.069,16 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 69.335,19 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 150.120,00 €

En recettes pour un montant de : 124.000,00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 419.018,94 €

- Tableau des effectifs

Le conseil municipal APPROUVE le tableau des emplois permanents de la collectivité (ou de l'établissement), à compter du 1er avril 2024 comme suit :



	Catégorie	Quotité de temps de travail	Postes pourvus
Filière Administrative			
Attaché	A	35h00	1
Adjoint Administratif	C1	17h00	1
Sous total			2
Filière Animation			
Adjoint Animation	C1	35h00	
Sous total		Suppression	
Filière Sociale			
ATSEM Principal 2ème Classe	C2	35h00	1
ATSEM Principal 2ème Classe	C2	17h50	1
ATSEM Principal 2ème Classe	C2	17h50	1
Sous total			3
Filière Technique			
Agent de maîtrise	C	35h00	1
Adjoint Technique	C1	35h00	1
Adjoint Technique	C1	35h00	1
Adjoint Technique	C1	17h50	1
Adjoint Technique	C1	8h50	1
Adjoint Technique	C1	3h00	1
Sous total			6
TOTAL GENERAL			11
			Fonctionnaires territoriaux
			Agents contractuels

- Projet de Pacte de Communauté de Troyes Champagne Métropole : Le Conseil Municipal émet un avis favorable

- Chemins ruraux

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux demandes émanant de riverains souhaitant acquérir des chemins ruraux longeant leurs propriétés. Il s'agit du Chemin rural dit de la Louvière et Chemin rural dit Petite Ruelle du village d'en bas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas donner de suite favorable à ces deux demandes.

- Examen des rapports d'évaluation adoptés le 14 décembre 2023 par la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées de Troyes Champagne Métropole

1. Ajustement de l'évaluation financière du transfert de la compétence eaux pluviales de la commune de Montreuil-sur-Barse. : le conseil municipal approuve le rapport d'évaluation (cf site www.clerey.fr)

2. Commune de La Chapelle Saint-Luc - Zone communautaire d'activités économiques des Vignettes - Evaluation financière du transfert de la rue Danton à la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole : le conseil municipal approuve le rapport d'évaluation (cf site www.clerey.fr)

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

- Communications du maire

Remerciements de la classe de CE1 CE2.

- Questions principales

- Vote des taux des impôts directs locaux

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.



Le Conseil municipal, DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe foncière bâtie (TFB) : 36.88 %
- taxe foncière non bâties (TFNB) : 16.41 %
- taxe d'habitation (TH) : 10,07 %

- Vote du Budget 2024

Le budget 2024, qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement : 1.113.175,94 € (Recettes et Dépenses)

Section d'Investissement : 909.760,30 € (Recettes et Dépenses)

est adopté par le Conseil Municipal après en avoir délibéré.

- Création d'un emploi permanent d'Adjoint technique à temps non complet dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

- Création de deux emplois permanents d'ATSEM à temps non complet dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 8 h 30 minutes dans le cadre de l'application de l'article L.332-8-5°.

- Création d'une Annexe à la Maison Médicale :

Approbation de l'attribution du fonds de concours de Troyes Champagne Métropole à la commune de CLEREY d'un montant de 13.969,00 euros pour l'opération de création d'une Annexe à la Maison Médicale.

- Questions diverses

Affouages

La question sera inscrite en question principale à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Au vu de l'importance de la question, celle-ci sera inscrite en question principale à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil, notamment dans le cadre d'une attribution de subvention.

Feu d'artifice et 14 juillet

Une réunion réunissant la commission des fêtes, le Comité des Festivités Clériciennes et l'Association 1, 2, 3 Soleil sera organisée.

Divers

Les dossiers Ages et Vie et le jugement en date du 28 mars dernier. Aucune suite ne sera donnée.

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2024

- Communications du maire

Concert à l'Eglise.

Le Comité des Festivités Clériciennes organisera un concert le samedi 28 septembre prochain dans l'Eglise.

Remerciements de la classe de CE1/CE pour la mise à disposition du parc de la mairie à l'occasion des Olympiades du 31 mai.

Concours SDEDA « Chante le Tri »

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des résultats du concours « Chante le Tri » auquel la classe de CP a participé et remporté la 2ème place. Le Président du Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube, l'Ets-Eclair et Canal 32 accompagnés de Monsieur le Maire étaient présents dans la classe de CP le mardi 4 juin pour le dévoilement du résultat du concours.

Notification d'attribution d'une subvention régionale de 32.341,00 € dans le cadre du projet de Création d'une annexe à la Maison Médicale par réhabilitation d'un bâtiment communal afin d'accueillir un podologue et un cabinet d'infirmières.

**Conférence du Capitaine Quentin-Charles pour les écoliers.**

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont reçu le capitaine Quentin-Charles pilote de chasse de la BA 113 le lundi 15 avril afin de préparer les commémorations du 8 mai auxquelles les élèves sont venus chanter le chant des partisans.

- Questions principales**- Convention avec le SIEDMTO pour l'implantation de points d'apports volontaires**

Le Conseil Municipal, DECIDE, la mise en place d'une convention pour l'implantation de points d'apports volontaires pour la collecte du verre et des journaux, revues, magazines :

- Derrière l'Eglise face à la Ruelle des Carrefours,
- Avenue de la Gare, à côté du passage à niveau.

- Instauration d'une prime pouvoir d'achat

- Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

- Affouage

Conformément aux articles L.243 -1 à 3 et R.243-1 à 3 du Code Forestier, les communes peuvent déterminer le mode de partage de l'affouage.

Le Conseil Municipal, DECIDE, de mettre en place un partage par foyer dont le chef de famille a son domicile fixe et réel dans la commune avant la publication du rôle de l'affouage sans distinction de localisation du foyer dans la commune.

- Vote des subventions communales 2024

Le Conseil Municipal DECIDE l'attribution des subventions suivantes :

- La protection civile de Troyes	100,00 €
- La prévention routière	100,00 €
- Handi Sport	100,00 €
- Croix Rouge Française	150,00 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	2.000,00 €
- ADMR de l'Aube	300,00 €
- CFA Pont Sainte Marie	260,00 €
- Coopérative scolaire (STAGE Cirque)	3.000,00 €
- Comité des Festivités Clériciennes	800,00 €
- Course Cycliste (Vélo 3 Champagne)	600,00 €
- Fondation du Patrimoine	200,00 €
- Association Sportive et Culturelle Fresnoy-Clérey	350,00 €

TOTAL**7.960,00 €**

La question des subventions communales pourra être réexaminée en fin d'année en fonction des besoins et des capacités budgétaires de la commune.

- Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo

Considérant l'intérêt que présente la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo pour la Commune de Cléry ; le conseil municipal approuve cette Convention avec Citeo.

- Chauffage Ecole Primaire

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de mettre en place un nouveau mode de chauffage à l'école primaire, adopte le projet de remplacement du mode de chauffage de l'école primaire, accuse réception des différents devis et RETIENT la proposition de la SARL TRIPOGNEY Plomberie-Chauffage pour un montant estimatif des travaux s'élevant à 18.566,86 euros HT, soit un montant TTC de 22.280,23 euros.

Sollicite le soutien financier de la Région GRAND EST.

Sollicite le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aube.

Sollicite l'autorisation de commencer les travaux sans attendre l'attribution de l'aide demandée,

Informe qu'un dossier a été déposé le 12 octobre dernier auprès des services préfectoraux dans le cadre du recensement des écoles à rénover prioritairement dans l'Aube.



- Projet de réhabilitation d'un bâtiment communal afin d'accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles :
Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de procéder au déménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles, adopte le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal afin d'accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles, accuse réception des différents devis et RETIENT les propositions des entreprises suivantes indiquées dans le tableau ci-dessous pour un montant estimatif des travaux s'élevant à 42.849,71 euros HT.

		HT	TTC
SARL Dany DUFLEXIS	Placage	4 077,57	4 893,08
SARL TRIPOGNEY	Chauffage-Climatisation-Plomberie-Sanitaire	6 089,54	7 307,45
GOVIN PÈRE ET FILS	Maçonnerie	5 035,00	6 042,00
LES TOITS AUBOIS	Toiture	4 218,20	5 061,84
DIPELEC Sarl	Electricité	5 133,80	6 160,56
Champagne Menuiserie	Menuiserie	1 186,00	1 423,20
HENRIOT	Peinture et sols	9 080,62	10 896,74
LAPEYRE	Cuisine	3 968,98	4 762,78
BOUCHERAT Paysagiste	Aménagement Extérieur	4 060,00	4 872,00
TOTAL		42 849,71	51 419,65

Sollicite un fonds de concours auprès de TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE
Sollicite le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aube
Sollicite le soutien financier de la Région Grand Est
Sollicite le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales
Sollicite l'autorisation de commencer les travaux sans attendre l'attribution de l'aide demandée,
Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à ce projet.

POINTS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2024

- Communications du maire

Chauffage de l'Ecole Primaire

Arbres remarquables

Trois arbres du Parc de la Mairie ont retenu l'attention du Président de l'Association Arbres Remarquables de l'Aube, dont un marronnier. Ils sont localisés sur le site <https://arbresremarquablesaube.gogocarto.fr/>

Remerciements pour le cadeau de la fête des écoles.

Remerciements de ASO pour l'organisation du passage du Tour de France sur notre commune.

Incivilité/vol

Remerciements de la classe de CE1-CE2 notamment pour le matériel scolaire, les sorties, le stage avec le Cirque Reno....

Remerciements pour l'octroi de la prime pouvoir d'achat.

- Questions principales

- Renforcement du réseau public de distribution d'électricité et renforcement de l'éclairage public rue de la Vallée de la Seine sur une longueur d'environ 350m.

- Convention de mise en commun des moyens matériels et humains avec le CPI (Centre de Première Intervention) de Fresnoy-le-Château



- **Cotisation au CNAS** (Comité National d'Action Sociale) - Commune de Fresnoy-le Château

- **Fermeture définitive du Point Lecture**

Afin d'éviter la fermeture définitive du Point Lecture, il est prévu d'organiser une réunion avec une personne intéressée par le projet de reprise de l'activité du Point Lecture.

- **Projet de restauration des contreforts du clocher de l'église côté sud :**

Demande de concours financier du Conseil Départemental de l'Aube.

Sollicitation du soutien financier de la Région Grand.

Sollicitation du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand Est

pour un montant estimatif des travaux s'élevant à 30.112,40 euros HT soit un montant TTC de 36.134,88 euros

- **Tarifs des différents types de concession au cimetière**

- Concession cimetière :

- Pour 30 ans : 160,00 euros

- Pour 50 ans : 240,00 euros

- Columbarium : la case y compris la plaque d'inscription :

- Pour 30 ans : 650,00 euros.

- **Transfert de la compétence en matière de « plan local d'urbanisme (PLU)**, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à Troyes Champagne Métropole.

- **Questions diverses**

Médailles d'honneur régionale, départementale et communale

Trois agents communaux recevront la médaille d'honneur communale pour 20, 30 et 35 ans d'ancienneté.

Service commun fourrière intercommunale gestion des animaux errants

Notre commune adhère aujourd'hui au service commun intercommunal de capture et gestion des animaux errants mis en place par Troyes Champagne Métropole (TCM).

Par mail en date du 3 juin dernier TCM nous informait de sa décision de ne pas renouveler au 1er janvier prochain le marché actuellement en cours portant sur la capture des animaux errants (chiens et chats) et la gestion de la fourrière intercommunale, pour des raisons économiques, portant notamment sur la difficulté d'équilibrer financièrement le service commun sans imposer aux communes adhérentes un coût d'adhésion et un forfait par chat capturé disproportionnés. La décision a donc été prise par TCM de relancer un marché portant uniquement sur la capture des chiens errants. Lorsqu'un titulaire aura été désigné par la Commission d'appel d'offres, il nous sera alors proposé d'adhérer au service commun qui va donc évoluer par rapport à ce qu'il est actuellement, mis en place uniquement pour la capture des chiens, et ce au travers de la signature d'une nouvelle convention.

Atelier participatif

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté paru au Journal Officiel du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction des produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie. Depuis cette date, donc, il n'est plus possible d'utiliser de pesticides dans les cimetières.

Le non-respect de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires est une infraction pénale.

Il informe également que l'entretien du cimetière communal a nécessité plus de 200 heures de travail sur une année. Malgré tout, l'entretien du cimetière est souvent évoqué par les habitants.

Il est donc proposé de mettre en place un atelier participatif ayant pour objet l'entretien du cimetière (et/ou les entretiens communaux divers). Les personnes intéressées pour y participer sont invitées à prendre contact avec la mairie.

Présentation du site Internet

Il est précisé l'adresse du site internet de la commune : www.clerey.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2025

Pour ceux qui n'auraient pas reçu les invitations dans les boîtes aux lettres, ou toute personne souhaitant avoir des informations pour lutter contre les cambriolages, les vols sur la voie publique, les escroqueries, la cybercriminalité et dangers d'internet. Cette réunion est adressée à un public seniors parfois souvent dépassés par les dangers du quotidien que ce soit à domicile, sur la voie publique et sur les moyens multimédias. Il s'agira de les sensibiliser et de donner des astuces permettant de se protéger (même si cela ne sera jamais infaillible).



INVITATION A UNE RÉUNION D'INFORMATION

En partenariat avec votre commune et la commune de LUSIGNY SUR BARSE, la Gendarmerie de l'Aube et plus particulièrement la Maison de Protection des Familles de ROSIERES PRES TROYES ont l'honneur de vous convier à une réunion d'information à destination des seniors.

Cette séance aura pour but de vous prévenir et vous protéger face aux cambriolages, aux escroqueries, aux autres vols, aux agressions, mais aussi face aux dangers d'internet.

Cette réunion aura lieu le

Jeudi 16 janvier 2025

à 15 heures 30

à la salle de réception « La Grange »
3 rue Louis Genevois à LUSIGNY SUR BARSE

Si vous souhaitez y participer, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître à la mairie avant le 05 janvier 2025



NUMEROS UTILES

Ecole Élémentaire

6 rue de l'Eglise
03 25 46 05 06

Ecole Maternelle

8 rue de l'Eglise
03 25 42 39 35

Cabinet d'Infirmières

11bis rue de l'Eglise
03 25 46 01 86
Jennifer HERBLOT
06 83 21 94 54
Ludvine SORRIAUX
Mélanie VIREY-BERTIN
Stéphanie BADEY

Orthophonistes

Lauriane DEREZ ROBERT
Marion ACQUERE
Charlotte CHATON
2 avenue de Champagne
03 25 40 53 19

Médecins Généralistes

Dr. Julien CASTER
Dr. Antoine SIODOS
Dr. Estelle MISER
Dr. Thomas PENNESI
13 rue de l'Eglise
03 25 46 00 12

Masseurs Kinésithérapeutes

Osthéopathes
2 avenue de Champagne
Sophie PLISSON
Fabien GRILOT
03 51 59 73 39
Thibault ODILLE
06 61 24 40 57
Matthieu CHABUT
06 98 62 21 98

Podologue- Pédicure

Laurence WOLF
06 08 15 57 84

Centre Anti-Poison 03 83 32 36 36

EAUX 03 25 79 00 00
GAZ 08 00 47 33 33

Gendarmerie de Bréviandes

Rue des Ormes
03 25 83 17 50

Sida Info Service 08 00 84 08 00

Maison de la Justice et du Droit

4 rue Jaillard TROYES
03 25 83 18 90

SIEDMTO

36 rue de Varennes
Vendeuvre-sur-Barse
03 25 41 08 03

Centre Médico Social

5 bis rue de la Marine
10700 Arcis-sur-Aube
03 25 37 04 77



**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**

**LES NUMÉROS
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7**

**ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115**

**GENDARMERIE
17**

**POMPIERS
18**

**URGENCES
112**

**SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114**

enedis

En cas d'incident sur le réseau électrique,
consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département



Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune :
www.enedis.fr/panne-et-interruption

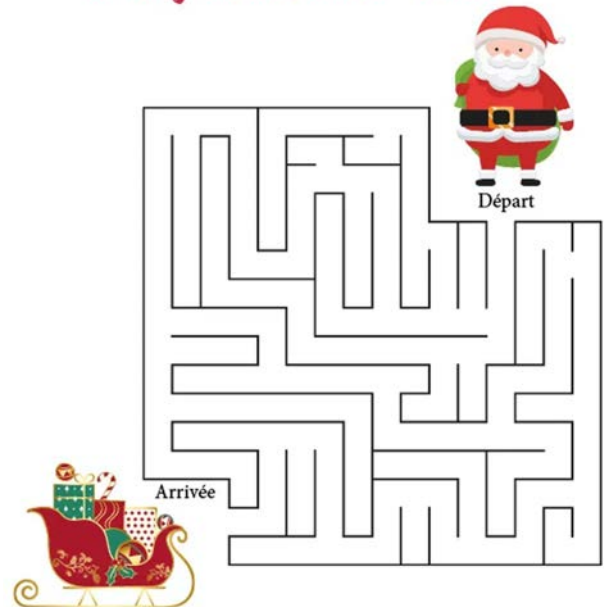


UN PETIT JEU ?

Mots croisés de Noël



Labyrinthe de Noël



Mots cachés de Noël



Traineau
Cadeaux
Cheminée

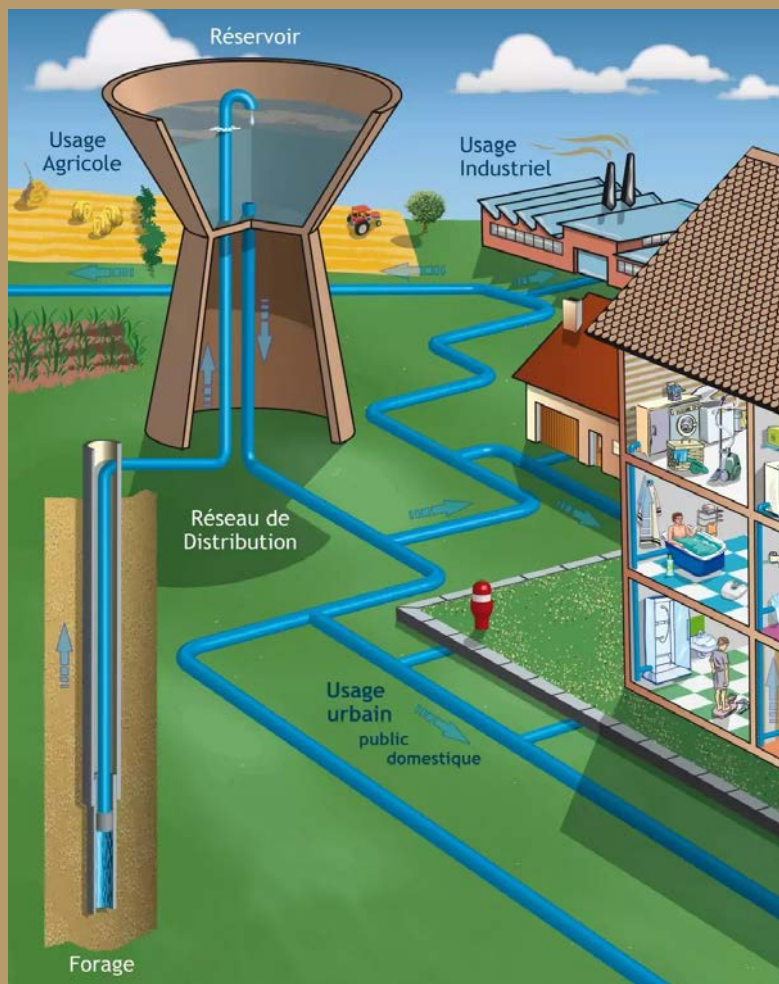
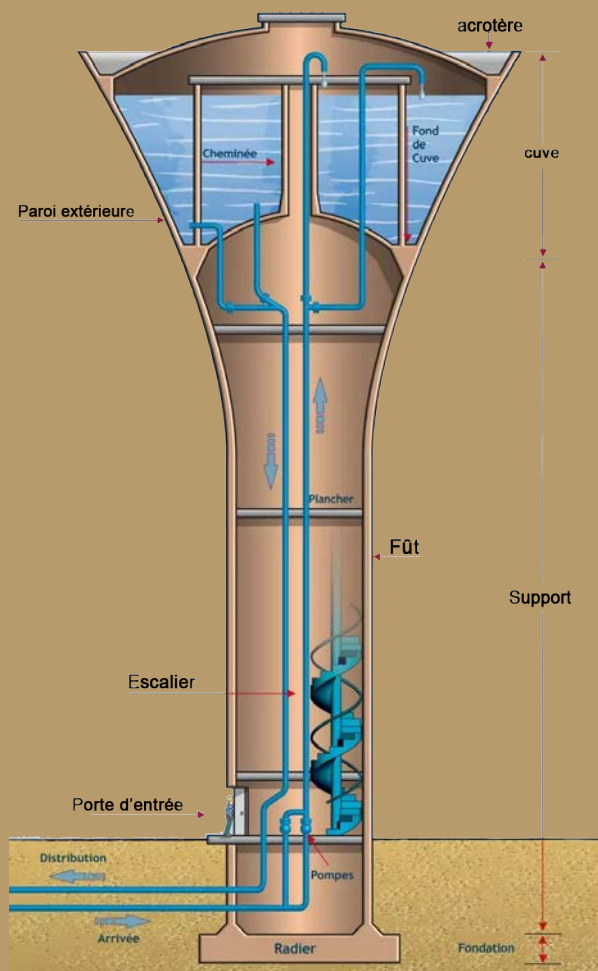
Hotte
Jouet
Père-Noël
Sapin

Buche
Chant
Décoration
Guirlande

Illumination
Lutin
Renne
Traineau

I	D	T	X	P	T	Q	E	K	H	O	T	T	E
L	C	Q	K	K	R	O	D	K	R	D	I	Y	R
L	H	L	L	R	A	L	W	A	V	U	X	C	E
U	G	U	F	K	I	W	S	O	C	B	X	E	N
M	P	T	B	V	N	L	E	Z	Q	H	C	Z	N
I	E	I	G	O	E	S	P	S	A	P	I	N	E
N	R	N	U	X	A	Z	H	X	E	S	S	N	Y
A	E	F	I	U	U	H	U	B	U	C	H	E	Y
T	N	E	R	C	A	D	E	A	U	X	W	L	M
I	O	C	L	Z	D	L	J	O	U	E	T	Y	G
O	E	H	A	O	U	C	H	E	M	I	N	E	E
N	L	A	N	M	I	F	C	W	X	Z	E	Y	C
P	J	N	D	O	L	N	L	U	D	W	Z	G	J
F	V	T	E	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N





A quoi sert un château d'eau ?

Un château d'eau est un conteneur élevé de stockage d'eau. Il sert à maintenir un approvisionnement en haut, pour le besoin des consommateurs.

Comment fonctionne un château d'eau ?

L'eau stockée dans le château d'eau se situe dans la cuve en haut de la tour : c'est le réservoir. L'eau pompée dans les nappes souterraines se déverse dans la cuve par des conduites d'arrivée.

Lorsque la cuve est pleine, un flotteur ou une sonde arrête le remplissage automatiquement. Cette opération a lieu la nuit si la capacité de stockage est supérieure à la consommation journalière, ou le jour, en cas de consommation supérieure au stockage. Pour être distribuée dans les habitations, l'eau redescend par une autre canalisation appelé « conduite de distribution ».

Un peu de physique...

La distribution de l'eau va utiliser le phénomène naturel des vases communicants pour alimenter le réseau de distribution. Des vases sont dits communicants lorsqu'un liquide passe librement de l'un à l'autre. Lorsque plusieurs vases communicants contiennent un même liquide, les surfaces libres sont au même niveau dans les vases.

Le réservoir doit être situé plus haut que les consommateurs, afin que l'eau soit conduite jusqu'à eux via le réseau de distribution grâce à la pression exercée. La pression de l'eau au robinet est proportionnelle à la différence d'altitude qui existe entre le niveau d'eau dans le château d'eau et l'habitation.

Dans l'Aube,

Afin de garantir à l'ensemble de ses abonnés de disposer d'une eau de qualité au robinet, la Régie du SDDEA dispose de 167 captages d'eau potable, 255 réservoirs et 3 921 km de réseau.

Ses équipes exploitent les ouvrages et les installations de production, contrôlent la qualité de l'eau et réparent les réseaux pour garantir un accès en continu à une eau de qualité à l'ensemble des habitants desservis.

à Clérey

Le château d'eau que vous pouvez voir sur la page de garde, date de 1964 et a une capacité de 1200m3.

Des piliers habillent le fût de ce réservoir réalisé par la société troyenne Despeyroux, maître d'œuvre de la plupart des châteaux d'eau du département.